Commission permanente

du 10/10/2003

III-Convention-Contrat-Marché

7 – Bureaux de la Roche-Bernard : Maintenance du chauffage et de la climatisation : Contrat

Après en avoir délibéré, la Commission Permanente, à l'unanimité, décide :

• de passer convention avec la société IDEX et Compagnie de LA RICHE pour l'entretien et la maintenance des installations de chauffage et VMC des bureaux de La ROCHE-BERNARD aux conditions suivantes :

DUREE DE LA CONVENTION	5 ans
DATE D'EFFET	1 ^{er} novembre 2003
OBJET	Entretien et maintenance des installations de chauffage et VMC des bureaux de la Roche-
	Bernard
PRIX ANNUEL HORS TAXE	1000 €
	révision annuelle du prix selon formule
	adaptée.

• autorise le Président à signer cette convention.

Pour Extrait Conforme LE PRESIDENT

J. BRIEND